

Le télé patient

Orateurs : Maria **BESTEIRO**, Directrice médicale adjointe, Axa Partners | France ; Bernard **CASTELLS**, Médecin, CHU d'Orléans | France ; Cédric **VILLEMENOT**, Médecin généraliste, Everest Médical | France

Débat animé par : Casimiro **VIZZINI**, Médecin, Spécialiste relations internationales et politiques scientifiques | France

La téléconsultation : un outil utilisé principalement pour le traitement des maladies bénignes, et permettant une meilleure accessibilité aux soins pour la bonne population

Le service de téléconsultation est une innovation ayant pour but initial faciliter l'accès au système de soins aux populations défavorisées par leurs situations géographique ou socio-économique. Selon une étude menée aux Etats-Unis avant la loi Omnibus, cet outil est majoritairement utilisé par des jeunes femmes fortunées, soit un public de 10 millions de personnes seulement sur les 330 millions présents continuant d'exclure les 45 millions qui l'étaient déjà. En France, la téléconsultation possède une réelle plus-value puisqu'elle facilite l'accès à une population beaucoup plus vaste. Elle peut être sollicitée par des patients sans médecin traitant et par ceux dont le médecin n'est pas disponible dans un délai jugé raisonnable ou est parti en retraite. Ce service peut également être utile pour les personnes actives qui n'ont pas nécessairement le temps disponible pour patienter en salle d'attente, pour les personnes vulnérables ou pour celles à mobilité réduite. Les pathologies traitées par le biais des téléconsultations sont, pour l'instant, majoritairement des infections des voies aériennes, des gripes, ou des cystites. La téléconsultation est aussi davantage utilisée pour des renouvellements de traitements. Dans quelques cas seulement, ces consultations s'ouvrent sur une consultation physique (22%) ou une redirection vers les urgences (1%).

La téléconsultation profite à la relation médecin/patient dans une certaine limite

L'apparition de la téléconsultation a entraîné une évolution de la relation médecin/patient. Ce nouveau dispositif peut être perçu, par certains, comme étant intrusif : le médecin est invité dans l'environnement personnel du patient. En revanche, il permet de libérer la parole du malade, qui, étant dans un lieu familial, se sent plus à l'aise que dans un cabinet médical classique. Par ailleurs, la réduction du nombre de déplacements rend la téléconsultation plus écologique et économique. Elle facilite les échanges entre les patients et les médecins et permet l'adressage des patients vers les spécialistes concernés. Cependant, la téléconsultation peut rencontrer des limites : elle ne permet pas encore de traiter toutes les maladies telles que les polyopathologies et une majorité de la population reste exclue par manque d'accès aux technologies nécessaires. Il existe quelques barrières au déploiement de la télémédecine. L'illectronisme, qui consiste à l'inaptitude d'un individu à utiliser les outils numériques du quotidien, en fait partie. De plus, il existe un risque de perte de qualité du diagnostic médical qui se base exclusivement sur un visuel et des symptômes rapportés : le médecin ne peut plus toucher le patient ou prendre les mesures des constantes vitales. Aussi, le recours à la télémédecine est limité pour les praticiens : ils ne peuvent effectuer plus de 20% de leurs consultations en téléconsultations, ce qui semble d'être une règle inadaptée aux certaines spécialités comme la psychiatrie où les téléconsultations pourraient représenter plus que la moitié du nombre total de consultations.

Une offre diversifiée de la télémédecine : information, adressage et prévention

L'utilisation de la téléconsultation est en plein essor avec une nette augmentation du volume de patients. Cette évolution s'accompagne d'une modification des attentes du patient qui peuvent devenir plus difficiles à satisfaire. Au fil du temps, la téléconsultation évolue vers une offre de service plus générale ne visant pas seulement la guérison du patient, mais également la possibilité de répondre aux questionnements de celui-ci, de l'orienter vers des praticiens plus adaptés ou de faire de la prévention.

Le télé patient permet la progression de la recherche grâce à l'utilisation réglementée de ses données médicales

La transmission de données médicales du patient à son équipe soignante a été amplement banalisée par l'apparition de nouvelles technologies telles que la téléconsultation ou l'utilisation des messageries instantanées pour échanger avec des médecins. C'est pourquoi, il est important que les autorités et les professionnels de santé mettent en place des réglementations visant la protection des données et, qu'en parallèle, ils permettent aux patients de prendre conscience de l'importante valeur de leurs données. En effet, en partageant ses informations, le patient œuvre à une amélioration de sa prise en charge par le corps médical. De plus, la diffusion des données patients aux praticiens contribue à la progression de la recherche : c'est le cas par exemple des données de vie réelle utilisées en recherche pharmaceutique.